



Ville de Gembloux- Service Mobilité
Parc d'Epinal à 5030 Gembloux
Tel : 081/626.373 Fax : 081/626.386
e-mail : mobilite@gembloux.be

DEMANDE AUTORISATION DE STATIONNER EN ZONE BLEUE (GEMBOUX)



Siège social
Avenue De Kleet, 5 boîte 10
1831 Diegem
Tel : 02/711.17.00 Fax : 02/711.17.01

DATE :

Cadre à remplir par le demandeur (en majuscules) :

NOM* :
PRENOM :
Adresse :
N° du Registre National (copie de la carte jointe) :
N° de la carte d'immatriculation du véhicule (copie de la carte jointe) :
Marque du véhicule :
Plaque d'immatriculation du véhicule :
N° de téléphone :
E-mail :@.....

Signature du demandeur

Cadre à remplir par la Ville de Gembloux :

Document déposé le :
Vérification des mentions complétées correctement
Vérification de la présence des annexes :
• *Composition de ménage récente (- de 15 jours)*
• *Carte d'identité recto-verso*
• *Carte d'immatriculation recto-verso avec la mention du conducteur*
Le demandeur répond aux conditions d'octroi de l'autorisation de stationner Zone Bleue
Zone Bleue Sucrierie
Zone Bleue Gare

Signature et cachet de la Ville

(*) Le nom inscrit sur la carte grise doit correspondre au nom inscrit sur la carte d'identité du demandeur, sauf dans les cas suivants :

- Véhicule de société et sous contrat de leasing : joindre au formulaire un document signé par son employeur prouvant que le demandeur a la jouissance de ce véhicule ;
- Véhicule dont la carte d'immatriculation est au nom d'un parent jusqu'au 2^e degré : joindre au formulaire un document signé par le parent prouvant que le demandeur a la jouissance de ce véhicule.